

LEGENDE

- Limite de zone
- Ua

Zone urbaine habitat
- A

Zone à vocation agricole
- Ap

Zone agricole protégée
- N

Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement
- Espaces boisés classés au titre de l'article L113.1 du Code de l'urbanisme
- Enveloppes d'alerte zones humides (source : DRIEE)
- Marge de protection des lisières du massif forestier
- Sièges et sites d'exploitations agricoles
- Eléments bâtis identifiés au titre de l'article L151.19 du Code de l'urbanisme
- Eléments paysagers identifiés au titre de l'article L151.23 du Code de l'urbanisme

Commune de

Mulcent

Yvelines

Place de la Mairie - 78790 Mulcent - Tél : 01 34 87 66 39

Plan Local d'Urbanisme



PLAN DE ZONAGE

Plan du village

5.2

- Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 3 avril 2015
- Arrêt du projet le 6 avril 2018
- Dossier soumis à enquête publique du 7 janvier au 8 février 2019
- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 3 juillet 2019

ECHELLE :

1/1500

PHASE :

Approbation

en perspective

urbanisme & aménagement

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2019

approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Mulcent

Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement

2 rue des Côtes - 28000 Chartres ■ TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 ■ courriel : agence@enperspective-urba.com

